JOURNÉES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | 23 JANVIER 2019

Programme de la journée

FACULTÉ DE DROIT SAINT-ÉTIENNE

Permanence en salle du Conseil de 9h à 18h. Pour assister aux cours, il est impératif de venir en salle du conseil afin d'être accompagné par un étudiant. Aucun cours ne sera accessible sans cette procédure.
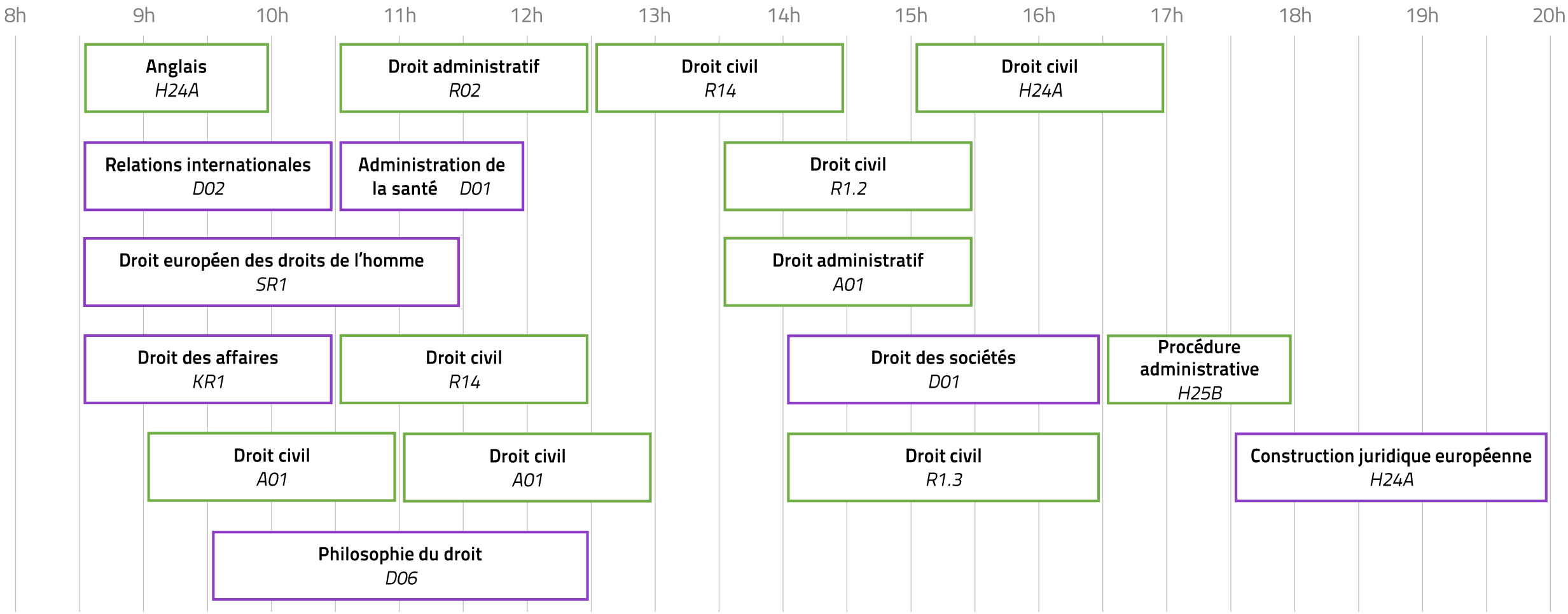
CM (cours magistraux) | TD (travaux dirigés)